

Question d'actualité de Caroline Cassart, Députée,
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,
de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,
concernant
Les chiffres interpellants du non-emploi

1,4 million de personnes ne disposent au mieux que d'un diplôme du secondaire inférieur et près de la moitié ne sont ni à l'emploi ni au chômage! C'est ce qui ressort du dernier rapport du Conseil Supérieur de l'Emploi. Alors, bien sûr, ces chiffres interpellants concernent la Belgique mais la Wallonie n'est certainement pas épargnée par ce constat, que du contraire. Madame la Ministre, disposez-vous des chiffres pour la Wallonie et, surtout, qu'advient-il de ces personnes? Où sont-elles?

On le sait, la formation reste l'outil essentiel pour favoriser une intégration durable et de qualité sur le marché du travail. A cet égard, des mesures sont-elles envisagées pour réduire ces chiffres interpellants et si oui, lesquelles?

La réponse de la Ministre :

Madame la Députée, selon Eurostat, le taux de NEET en Wallonie est de 14,5 %, pour les jeunes de 18 à 24 ans. On remarque une augmentation importante parmi les jeunes de moins de 25 ans qui ont des contrats intérimaires et qui sont parmi les premiers dans cette crise à ne pas être renouvelés.

Il y a aussi, dans la crise, l'annulation de stages qui étaient prévus dans les cursus à la suite de la crise sanitaire. Or, on sait qu'une expérience professionnelle, c'est un atout auprès de l'employeur, quand on explique que l'on a fait son stage, que les choses se sont bien passées, que l'employeur peut recommander cette personne pour la qualité de son travail. Ici, c'est un élément qui leur manquera. On doit être très attentif à ce public. On le fait notamment dans le cadre des programmes FSE+ et le plan de relance Next Generation EU, qui seront développés en Wallonie, en Communauté française, dans la programmation 2021-2027. On a aussi des opérations, des dispositifs, comme Coup de pouce, qui mettent en formation des jeunes à l'emploi qui ont entre 18 ans et 29 ans. La formation tout au long de la vie, la formation en alternance – je parle sous le contrôle de mon collègue, M.Borsus –, et la validation des compétences sont prioritaires aussi pour favoriser l'insertion dans l'emploi. Nous allons aussi travailler sur la réforme des aides à l'emploi. Nous sommes occupés à le faire. On sera évidemment d'autant plus attentif à la situation des jeunes dans ce cadre-là.